

Accusé de réception en préfecture
062-344077672-20250207-13289-DE-1-1
Date de télétransmission : 10/02/2025
Date de réception préfecture : 10/02/2025

Acte certifié exécutoire

Bruno FONTALIRAND

Directeur général

Pas de Calais Habitat

4, avenue des Droits de l'Homme
CS209 – ARRAS 62022 Cedex



PAS DE CALAIS HABITAT **Office Public de l'Habitat**

DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 7 FÉVRIER 2025

Président : Monsieur COTTIGNY

Présents : Monsieur COTTIGNY, Monsieur LEROY, Madame AIT-CHIKHEBBIH, Monsieur BAUDE, Madame BRAS, Monsieur DHAUSSY, Monsieur DUBREUCQ, Monsieur DUCRON, Madame DUHEN, Madame GAILLARD, Madame LEFEBVRE, Madame LEROUGE, Monsieur MALFAIT, Madame MAQUET, Monsieur MELLICK, Madame MEYFROIDT-LEFAIT, Monsieur PANNIER, Madame ROSSIGNOL, Madame SAVESTE, Monsieur DUCONSEIL.

Excusés : Monsieur BARBARIN qui a donné pouvoir à Madame AIT-CHIKHEBBIH, Madame BOUNY qui a donné pouvoir à Madame LEROUGE, Monsieur GLORIAN qui a donné pouvoir à Monsieur BAUDE, Madame MENU qui a donné pouvoir à Monsieur COTTIGNY, Monsieur PEZE qui a donné pouvoir à Monsieur COTTIGNY, Monsieur PILCH qui a donné pouvoir à Monsieur LEROY.
Monsieur CAGIN.

Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 13 décembre 2024

Présidence
Rapporteur : PRESIDENT

Nous vous avons transmis le procès-verbal du dernier Conseil d'administration

Au vu des éléments proposés et après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration :

- ✓ approuvent le procès-verbal du Conseil d'administration du 13 décembre 2024

Décision adoptée à l'unanimité